TRAVAIL, PAUVRETÉ ET RESPONSABILITÉ :
UNE APPROCHE ÉTHIQUE BIBLIQUE

Marjorie Legendre est professeur d'éthique et de spiritualité à la Faculté Libre de Théologie Évangélique de Vaux-sur-Seine et pasteure de l'Union des Églises Évangéliques Libres à Gennevilliers. Elle a publié un article théologique de fond sur le sujet du travail intitulé « Le travail : repères théologiques, éthiques et spirituels »[1]. Dans l'interview qui suit, elle fait le lien entre la théologie et l'éthique du travail d'un côté et le sujet de la pauvreté de l'autre.

Daniel Hillion : En quoi est-ce que le travail est un sujet qui concerne notre vie spirituelle et notre relation avec Dieu ? En quoi est-ce une question de théologie ?

Marjorie Legendre : Il faut d'abord nous rappeler que Dieu étant souverain sur tous les domaines de notre existence, il n'y a pas à séparer le sacré et le séculier. Tout est sacré devant Dieu ! Nous ne devrions pas cloisonner notre vie avec une conception étriquée de ce qu'est le spirituel, le religieux ou le théologique. Le spirituel, ce n'est pas seulement le culte du dimanche matin, la lecture de la Bible ou la prière. Toute notre vie intéresse Dieu. Le premier chapitre de la Genèse présente Dieu comme un artisan qui accomplit son œuvre en six jours et se repose le septième. Jésus dira aussi que son Père et lui sont à l'œuvre depuis le commencement (cf. Jean 5.17). Nous avons un Dieu qui travaille ! Cela le distingue des divinités de certaines religions, notamment du Proche-Orient ancien, qui se débarrassent de leur labeur sur les humains et sont oisives.

Ayant un Dieu qui est à l'œuvre, et créés en son image, nous sommes aussi appelés à travailler : cela participe à notre vocation. Il faut bien sûr compléter cela par la mention du sabbat qui pose des limites à notre activité. Nous pouvons nous reposer, contempler le don, la grâce et la générosité de Dieu, nous rendre compte que c'est bien Dieu qui tient l'univers dans ses mains et que le monde continue à tourner sans nous. C'est libérateur ! Précisons ici ce que l'on entend par l'idée que le travail est une vocation. Au sens étroit du mot, selon lequel la « vocation » est une « passion », force est de constater que beaucoup n'ont pas un métier passion mais font un travail « alimentaire », qu'ils n'ont pas spécialement choisi. Et ce n'en est pas moins digne ! Mais je crois que dans l'esprit de ces passages

[1]Dans le volume 19, n°2 de *Théologie Évangélique* (année 2020), p.63-87. Disponible sur le site flte.fr, rubrique / Recherche et Publications / Théologie Évangélique.

du Nouveau Testament que l'on appelle les « tables domestiques » (cf. Éphésiens 5.21-6.9 ou Colossiens 3.18-4.1 par exemple), il est possible, au moins pour un chrétien, de vivre son travail comme une vocation. Paul dit, à propos des esclaves : « Tout ce que vous faites, faites-le de (toute) votre âme, comme pour le Seigneur et non pour des hommes… » (Colossiens 3.23) Même un emploi non choisi peut ainsi être transfiguré pour le bien de son prochain et la gloire de Dieu. Il s'agit alors d'accueillir sa condition, même subie dans un premier mouvement, par la foi, et de la vivre pour le Seigneur, avec lui, en lui, par lui, pour lui.

DH : Quel est le lien entre le travail et le service du prochain et notamment du prochain pauvre ?

ML : La valeur, le sens de notre travail est très intimement lié au service qu'il rend au prochain et à sa contribution au bien commun. Soit dit en passant, cela peut interroger sur la légitimité de s'engager dans certains métiers ! Le sens de notre vie est intimement lié à l'amour pour Dieu et à l'amour pour notre prochain, car c'est là le grand commandement que nous laisse le Christ. C'est donc forcément le cas pour notre travail. Allons plus loin : notre travail peut avoir un lien direct avec le soin du prochain et en particulier des plus pauvres. C'est le cas de certains métiers par exemple dans le domaine de l'aide à la personne ou dans le secteur social ou de l'aide au développement. Mais dans certains cas le lien, pour être indirect, n'en est pas moins réel : en effet la rémunération du travail permet le partage avec le prochain et avec les plus pauvres. L'Ecclésiaste nous montre d'ailleurs la vanité qu'il y a à s'enrichir tout seul !

DH : Que peut-on dire sur les liens entre les conséquences de la chute sur le travail et les situations de souffrance liées à la pauvreté ?

ML : Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que nous sommes dans un monde déchu ! Genèse 3 annonce parmi les conséquences de la chute le fait que l'homme mangera son pain à la sueur de son front et que la terre sera hostile. Nous vivons dans un monde en souffrance.

La pauvreté est liée à la chute de deux manières. Premièrement, un monde déchu se caractérise par la rareté. Lorsque nous sommes coupés de notre Créateur, cela entraîne toutes sortes de manques : le manque relationnel, spirituel, matériel, affectif, etc. Répétons-le : nous sommes en manque ! C'est une caractéristique essentielle de la vie dans un monde déchu. Éden d'un côté, la Jérusalem céleste de l'autre, par contraste, se caractérisent par l'abondance.

Deuxièmement, il faut parler des injustices que commettent les humains du fait de la « dureté de leur cœur » (Matthieu 19.8). Elles les amènent à maltraiter leur prochain. Dès Genèse 4, Caïn tue son frère Abel et prononce cette phrase terrible : « suis-je le gardien de mon frère ? » Malheureusement, nous nous démettons de notre responsabilité d'être gardiens les uns des autres. Tout cela a un lien direct avec la pauvreté. On pourrait aller jusqu'à dire que la pauvreté est « normale » dans un monde déchu (au sens où c'est ce à quoi nous devons nous attendre et que cela ne devrait pas nous surprendre). Mais elle est aussi « anormale » parce que nous n'avons pas été créés pour cela.

DH : Que devrions-nous promouvoir en termes de protection des droits des travailleurs qui vivent dans la pauvreté ?

ML : Il y a un niveau « micro », par exemple celui d'une entreprise et les relations qui s'y déroulent. Jacques 5.1-6 va très loin dans sa dénonciation des riches qui exploitent les pauvres et les privent de leur juste rémunération. Il y a aussi un niveau « macro » : l'intervention du législateur qui met en place un cadre et des lois qui obligent et donnent des critères objectifs, quand la dureté du cœur de l'homme est là, et que les choses ne se passent pas comme elles devraient au niveau « micro ». À cet égard, les choses vont différer d'un pays à l'autre : certains légifèrent beaucoup et d'autres moins, l'État sera plus ou moins complexe selon les cas. Il est important de jouer sur les deux tableaux : celui du niveau micro et celui du niveau macro car des deux dépendent les conditions de travail concrètes des gens et notamment des plus faibles.

DH : En quoi est-ce que l'éthique biblique – en particulier l'éthique biblique du travail – peut contribuer à notre réponse à la pauvreté ?

ML : Si nous vivions tous l'éthique biblique quelle différence cela ferait ! Pensons à la promesse de Deutéronome 15.4-5 (qui s'est accomplie en Actes 4.34) : il n'y aura pas de pauvre chez toi si tu obéis.

Au cœur d'une éthique biblique, on trouve des éléments comme le respect de la dignité de la personne humaine, avec en particulier le souci de ceux dont la dignité est bafouée, la justice sociale, la solidarité, l'option préférentielle pour les pauvres. Tout cela contient en germe beaucoup d'éléments de réponse à la pauvreté. L'éthique biblique du travail n'est ainsi rien d'autre que cette même éthique biblique générale dont on applique les principes à un domaine précis de la vie humaine – en l'occurrence au monde du travail.

On peut néanmoins souligner quelques points plus précis. Une éthique biblique du travail va de pair avec la droiture, la vérité, l'honnêteté. Tout cela s'oppose à la corruption qui nuit en premier lieu aux pauvres. Pensons aussi aux relations hiérarchiques au travail, à la façon de traiter ses subordonnés. Quel type de « maître » sommes-nous lorsque nous sommes en position de responsabilité ? L'apôtre Paul nous rappelle qu'il y a un Maître au-dessus de nous ! (Colossiens 4.1) L'éthique biblique nous montre donc l'importance de ne pas maltraiter ses salariés, d'assurer des conditions de travail dignes pour ses employés en termes de sécurité, de charge de travail, de temps de travail, de rémunération décente permettant de subvenir à ses besoins. Tout ouvrier mérite son salaire !